

Association pour le soutien et l'usage de la langue française

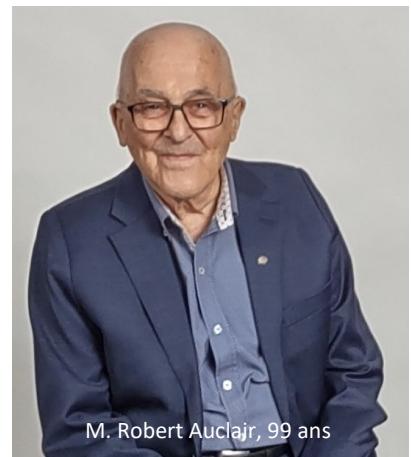
XXXIX<sup>e</sup> année, numéro 103, décembre 2025

www.asulf.org

Édition spéciale

## Robert Auclair, lauréat du prix Georges-Émile-Lapalme

Le président fondateur de l'Asulf et militant de la qualité de la langue française est le lauréat 2025 du prix [Georges-Émile-Lapalme](#). Les ministres Christine Fréchette et Mathieu Lacombe ont dévoilé la liste des gagnants des Prix du Québec de l'année le 12 novembre dernier. M. Auclair fait maintenant partie de collègues sensibles à ce qu'il désigne comme la qualité de la langue, dont Marie-Éva de Villers, Noëlle Guilloton, Guy Bertrand et Hélène Cajolet-Laganière, Québécoises et Québécois qui ont illustré le bien-dire et le bien-écrire, et d'autres enfin qui ont tous brillamment défendu l'usage du français et sa culture. Les membres de l'Association, solidaires des combats du lauréat 2025, sont comblés par la reconnaissance de l'État envers le militant Auclair qui, incidemment, célébrera son centième anniversaire en mars prochain.



M. Robert Auclair, 99 ans



## Remise du prix

La cérémonie de remise des Prix du Québec, dont le prix Georges-Émile-Lapalme, a eu lieu le 25 novembre dernier au Musée national des beaux-arts du Québec. Notre lauréat y a été représenté par son fils Jean Auclair, à qui le ministre de la Culture, M. Mathieu Lacombe, a remis le prix. Ce faisant, le ministre a souligné notamment les sept décennies d'engagement dans la promotion d'un français de qualité, entre autres dans le monde du travail, ce qui en fait, à juste titre, un monument de notre culture.

En mettant l'accent sur sa détermination, le ministre a cité quelques exemples des termes qu'il a contribué à implanter : **courriel** plutôt que **e-mail** ou **mail** ; **Vendredi fou** au lieu de **Black Friday** ; **Société des alcools** de préférence à **Commission des liqueurs**; et **déclaration de revenus** en lieu et place de **rapport d'impôt**.

M. Lacombe a conclu son allocution en soulignant les principaux points pour lesquels il a œuvré :

- Avoir fait la promotion de l'importance d'utiliser un français précis, notamment en contribuant à réduire le nombre d'anglicismes, et avoir, en conséquence, laissé une empreinte tangible et durable sur la langue parlée et écrite au Québec ;
- Avoir cofondé l'Asulf et l'avoir présidée pendant 22 ans, organisme toujours actif et pertinent ;
- Avoir légué un immense héritage culturel aux jeunes générations de francophones à qui il appartient dorénavant de poursuivre son œuvre.

En réponse, M. Jean Auclair a déclaré que la valorisation de la langue française et son bon usage par le gouvernement, les institutions publiques, les entreprises, les médias et les gens auront été, franchement, la grande passion de la vie du juge Auclair. Il y a quarante ans, cela l'a mené, avec trois collègues et amis, à fonder l'Asulf, l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française.

En début d'année, il s'est dit flatté que le secrétaire général de l'Association, son ami Gaston Bernier, suggère de soumettre sa candidature à un prestigieux prix du Québec culturel. Et quand il a appris qu'on lui remettrait le prix Georges-Émile-Lapalme, après quelques secondes de silence, il a lâché un « Ah, ça me touche ! ».



*La livraison hivernale de L'Expression juste vous parviendra en janvier, contrairement à la coutume. C'est pourquoi nous vous transmettons cette présente édition spéciale.*

*La rédaction*

Au nom du conseil d'administration, je désire souhaiter un heureux temps des fêtes à toutes et tous nos membres ainsi qu'à celles et à ceux qui chérissent notre langue.

À l'an prochain !

Le président par intérim,  
*André Breton*

## Nouvelle de l'Association

Lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 octobre dernier, M. André Breton a accepté à titre intérimaire la présidence de l'Association. M. Jean Auclair a également bien voulu devenir vice-président par intérim.

## Nouvelles parutions



*Agenda du français pratique 2026*, par Marie-Éva de Villers et Olivier Bilodeau : Montréal, Québec Amérique Collections / Adulte / Référence et pratique / Ouvrages de référence, 2025.

Destiné aux amoureux et amoureuses de la langue française, cet agenda est un compagnon idéal pour organiser journées, semaines et mois, tout en mettant à l'épreuve vos connaissances linguistiques à l'aide d'une étonnante diversité de questions quotidiennes et de réponses commentées, de minitests mensuels et de citations littéraires.

*Dictionnaire du chilleur* / [rédaction] Jérôme 50 ; avec la collaboration de Anne-Sophie Beauchemin [et 34 autres], éditeur: le Robert Québec, [2024], 444 p.

Le *Dictionnaire du chilleur* de Jérôme 50 (alias Jérôme Charette-Pépin) est paru l'an dernier. Le mot « chilleur » est un néologisme québécois qui dérive cependant de l'anglais et non du français.

On écrit dans *Défense de la langue française* (n° 297, 3<sup>e</sup> trimestre 2025) : « [...] ce sont nos amis québécois qui ont introduit l'expression [chiller] à partir de l'anglais *take a chill pill*, signifiant prendre une pilule glacée pour retrouver son sang-froid, c'est-à-dire prendre un calmant permettant de se détendre. [...] la sémantique du verbe *to chill* a évolué vers l'idée de ne rien faire, de se reposer. »

En somme, en français, « chiller », c'est fainéanter, glandrer, glandouiller, lézarder, musarder, paresser, se prélasser. Quelques substantifs suivent naturellement : branleur, fainéant, glandeur, paresseux, roger-bontemps ... Mais, « chilleur », le calque de l'anglais, s'impose.



« Technologie en français », article publié par André Racicot, dans son blogue intitulé : *André Racicot : Au cœur du français* . [Cliquez ici](#)